



Ecole élémentaire Léo Drouyn 16 rue Paul Lamarque 33430 BAZAS :	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2^{er} TRIMESTRE 14 mars 2019
---	--

Circonscription : LANGON

Présents :

Présidente (directrice d'école) : Mme Laporte

Equipe enseignante :	Mmes Abballe, Aramburu, Bertrandie, Blanchet, Boyer, Dezest, Laporte, Laville, Lepigre, Leroux, Sarciat, Thibaut, Vello, Vigneau, M.Coiz, M. Baradel
Parents élus :	A.I.P.E : Mmes Chazelle, Lewis, Masselin, Roussel FCPE : Mmes Rotini, Cillard, Crouzet, Dechamps, Chansard, Pujos, Sango
Le maire :	M. Bosset
Adjoint chargé des affaires scolaires :	M. Cros
DDEN	Mme Brédat
Invités : Directeur Péri-scolaire :	M. Rivierre
Responsable pause méridienne:	Mme Montagne

Excusés : M. Méot (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Larré (enseignante RASED), Mme Lévêque (enseignante), Mme Pilliaudin (FCPE), Mme Denneulin (AIPE)

Début du conseil d'école : 18h05

Secrétaires de séance : Mmes Abballe, Lewis (AIPE)

- **Projets et vie de l'école**

- **Actions projet d'école et parcours culturel**

Mme Laporte présente toutes les actions dans le cadre de la Grande Passerelle avec la médiathèque et précise que toutes les classes bénéficient au moins d'une action. Cela peut être un concert, un atelier, un spectacle, une exposition, une visite, une rencontre... Elle ajoute que tous les spectacles, concerts, interventions d'artistes, expositions sont offertes aux élèves par la municipalité. Toutes ces actions s'inscrivent dans un projet de classe qui lui-même s'inscrit dans le projet d'école et le parcours culturel. Pour chaque élève, le parcours culturel est inscrit dans le livret scolaire unique (LSU)

Des classes participent également à Ecole et cinéma, action départementale financée également par la municipalité.

Dans la continuité du travail sur la prévention dans le parcours citoyen une intervention de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile) aura lieu le 12 avril dans les CM1 et abordera les incivilités, les différentes violences, le harcèlement et les risques sur les réseaux sociaux.

Il est prévu également dans le cadre du parcours citoyen un travail autour du permis internet avec l'Adjudant-chef Schneider pour les CM2 mais nous n'avons pas encore de date.

Passerelle grande section-CP

Mme Laporte donne la parole à Mme Wagnies du RASED. Comme énoncé lors du précédent conseil d'école, le RASED inscrit ses pratiques de prévention et de remédiation des difficultés scolaires en complémentarité des enseignants en classe, et ce dans la visée d'une école inclusive. De ce fait, certaines actions peuvent concerner des groupes d'élèves, mais aussi des classes entières ainsi que tous les élèves d'un même niveau scolaire. C'est le cas notamment pour l'accompagnement des GS de l'école maternelle de Bazas, et ce jusqu'à leur arrivée en classe de CP dans cette école pendant un temps de transition. Cette liaison s'inscrit dans le cadre d'une coopération avec les enseignants (en classe, personnes-ressources, directrices), les agents territoriaux travaillant dans ces écoles (sur les temps de classe, de surveillance, de restauration, d'entretien) et bien entendu les élèves qui en seront les premiers acteurs. L'objectif de ce dispositif est triple : accompagner affectivement, socialement et cognitivement chaque enfant dans le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, prévenir éventuellement les difficultés scolaires dues à une méconnaissance des attendus de l'école, accompagner les difficultés inhérentes à tout apprentissage dans les différents domaines de l'école élémentaire. Les différentes étapes ainsi que leurs dates seront rappelées progressivement dans le cahier de liaison.

En GS, tous les élèves seront amenés à construire ce que signifie pour eux être élève, à partir de participation à des ateliers philosophiques, à des ateliers de jeux de rôles, et un temps d'échange spécifique avec un des membres du RASED. En classe, ils prépareront une liste de questions qu'ils pourront poser aux élèves de CP qui les accueilleront par la suite. Lors d'une première visite à l'école élémentaire, ils pourront visiter les différents lieux de l'école, revoir les adultes avec lesquels ils ont déjà travaillé et en rencontrer de nouveaux, notamment Stéphane Coz, enseignant rattaché au poste « aide à l'inclusion des élèves en situation de handicap ». Ils seront accueillis en classe de CP, où ils participeront à des tâches scolaires adaptés à leur niveau, à une récréation, et verront les CP répondre à leurs questions. Dans les jours suivants, ils échangeront en classes et avec les membres du RASED sur leurs impressions. Ils retourneront une autre matinée en classe de CP et pourront manger à la cantine pour y découvrir le self. Avant la fin de la GS, ils participeront à des ateliers en classe visant à présenter certaines différences constatées lors de la visite des CP (le matériel scolaire, la passation de consigne en groupe-classe, etc.). Ils travailleront également sur la prise de conscience des apprentissages réalisés à l'école maternelle. Enfin, ils réaliseront des outils (un sous-main et un projet d'élève) qu'ils pourront amener lors de leur rentrée de CP. L'accueil lors de cette rentrée se fera avec les enseignants de CP ainsi qu'avec les membres du RASED et S. Coz. Un atelier sur les différences avec la GS sera refait, ainsi qu'une présentation des différents outils ramenés de la GS. Des albums vus en GS serviront de base pour la continuité des apprentissages, ainsi que la reprise des ateliers philosophiques en CP. Ce temps permettra également aux enseignants de CP de pouvoir travailler en demi-classe et d'être au plus près des besoins spécifiques de leurs élèves. Enfin, le RASED prendra les CP en petits groupes pour recueillir leurs impressions sur leur rentrée.

Passerelle avec le collègue

Mme Vello parle du projet avec les robots thymio. Dans le cadre de la liaison école-collège un professeur de math est venu trois fois dans sa classe et dans la classe de Mme Abballe pour présenter et apprendre à programmer les robots. Lors de la première intervention des élèves de 6° l'ont accompagné. La deuxième étape aura lieu au collège afin de concilier la visite du collège avec ce projet. La journée sera organisée autour d'ateliers avec les élèves de 6°.

Mme Thibaut présente le projet vélo de sa classe CM1-CM2. Il s'agit d'un partenariat avec une classe de 6° et leur professeur de technologie. Dans un premier temps la classe de 6° vient à l'école, les CM leur posent des questions. Le deuxième temps se déroulera au collège avec une séance d'EPS en commun puis il y aura la sortie vélo avec les deux classes. Bien sûr une visite au collège aura lieu en fin d'année.

- **Fonctionnement de l'école :**
Bilan semaine de 4 jours

Mme Laporte donne la parole à Mme Abballe. L'équipe souhaite faire un premier bilan sur le retour à la semaine de 4 jours puisque nous avons fini le 1^{er} semestre.

Pédagogiquement, nous ne sommes pas satisfaits de cette nouvelle semaine. Nous perdons une matinée de travail sur la semaine. Or c'est le matin que les élèves sont le plus efficaces, le plus attentifs (c'est pour cela que nous avons choisi de mettre en place une matinée longue avec l'aide de Claire Leconte). Les séances que nous faisons le mercredi matin en maths et en français ne peuvent pas être déplacées sur les autres jours. Les après-midis sont très longues et les élèves ont vraiment du mal à se concentrer, ils sont fatigués après 1h de travail. Nous avançons moins vite. L'avantage de cette nouvelle semaine est qu'on retourne à des activités comme découverte du monde, EPS, musique... l'après-midi.

Sécurité

Mme Laporte informe des dates de tous les exercices obligatoires de sécurité qui ont eu lieu et qui se sont déroulés normalement.

Incendie les 21-09-2018 et 22-01-2019

Intrusion le 19-10-2018

Risques majeurs le 11-02-2019

Sorties de l'école à 12h et 16h15

L'AIPE a remarqué que la répartition de la sortie des élèves par le portail et les petites portes facilitent la fluidité. L'AIPE remercie l'équipe pour cette organisation.

Coopérative : actions

Mme Abballe énumère les actions de la coopérative : les photos, le cross, le Téléthon, le stand au vide grenier de l'AIPE, le journal de l'école, le carnaval, et en fin d'année l'école ouverte (le vendredi 14 juin). Certaines de ces actions permettent d'alimenter la caisse. La coopérative finance tous les projets de classe avec l'aide de la subvention de la mairie.

L'AIPE félicite l'équipe enseignante pour la participation au Téléthon. Les enfants ont adoré !

La FCPE félicite l'équipe de l'école pour l'organisation du carnaval qui a permis aux parents et la famille d'y participer, cela a fait plaisir à tout le monde. Elle ajoute que le flash mob était une très bonne idée. Merci à tous les intervenants pour cet après-midi.

L'AIPE remet un chèque de 133€ à la coopérative, le bénéfice du goûter organisé à la sortie de l'école. Elle ajoute que devant l'engouement des enfants et des parents elle espère pouvoir réitérer ces goûters. L'équipe enseignante trouve que l'organisation de ces goûters est une très bonne idée et elle remercie chaleureusement l'AIPE.

Mme Laporte demande aux parents s'ils ont des idées d'actions pour alimenter la caisse car l'équipe est à cours d'idées et de temps. Elle explique que la soirée école ouverte est un moment très apprécié par l'équipe mais chaque année c'est un peu la course pour organiser la deuxième partie de la soirée. Comment pourrait-on faire ? Les parents élus n'ont pas de réponse pour le moment, ils vont y réfléchir.

Pause méridienne

AIPE : Le projet "petits pas" présenté au premier conseil d'école a-t-il avancé ?

Mme Montagne prend la parole et explique que ce projet autour de la sécurité des déplacements des enfants autour de l'école est difficile à mettre en place pour l'équipe parce qu'il faudrait sortir de

l'école avec un groupe et cela enlèverait des adultes dans la cour. Ce projet ne pourra pas se mettre en place comme il a été imaginé au début mais sous une autre forme, en utilisant peut-être un personnage inventé par les enfants M. Bleu.

Mme Montagne précise que chaque veille de vacances il y aura des activités différentes.

FCPE : La quantité de nourriture distribuée aux enfants n'est pas suffisante, même s'ils peuvent se resservir certains disent ne pas manger à leur faim.

Mme Montagne explique qu'elle a fait un bilan par rapport au repas pris en décembre pour vérifier si les quantités distribuées aux enfants étaient suffisantes. Il s'est avéré que sur le repas de Noël, les quantités ont été limitées mais les enfants pouvaient aller se resservir. Mme Montagne répond que maintenant les enfants ont leur grammage et peuvent quand même, tous, aller se resservir en crudités et légumes. Mais ils ne sont pas resservis en gâteau, crème dessert à base de crème fraîche.

La FCPE reconnaît que maintenant c'est mieux mais demande comment les enfants peuvent aller se resservir alors que le grammage exact est donné à chaque enfant. Mme Montagne explique que les quantités amenées par la SOGERES suffisent car il y a des absents tous les jours. Elle précise que beaucoup d'enfants ne mangent pas de crudités.

Les enfants ont plus de temps pour manger.

La facturation cantine va arriver tardivement car tous les avis d'imposition n'ont pas été récupérés (il en manque 137 encore !). Ces 137 familles seront facturées au plus haut tarif.

Travaux

Mme Laporte demande où en est la réflexion sur le parking du personnel qui pose de gros problème de sécurité, ainsi que la réparation du toit suite à plusieurs gouttières qui endommageaient les classes et le matériel scolaire.

M. le maire et M. Cros expliquent que, pour le parking, ils réfléchissent avec M. Lafaille et la police municipale. Pour les gouttières dans la classe de Mme Abballe, M. Lafaille a fait le nécessaire, c'est réparé. Pour les gouttières dans les classes de CP, un devis a été demandé à un charpentier.

Les enseignants disent qu'il y a encore des rideaux qui ne fonctionnent pas bien dans les classes 3,5, 7, 25 et 22. M. Cros propose de les faire vérifier dans toutes les salles.

M. Le Maire demande la parole pour parler de ses inquiétudes sur la loi Blanquer et en particulier l'article 6. Cette loi modifiera en profondeur la carte scolaire, la gestion des écoles avec l'éloignement des directeurs. Les parents élus disent qu'ils n'ont pas eu connaissance de cette loi si ce n'est par le mot agrafé trouvé dans le cartable de leur enfant et le mot disant que tous les enseignants étaient en grève le mardi 19 mars. M. Le Maire précise qu'il soutient le mouvement du 19 mars et il le dira sur le panneau lumineux.

Les parents élus prennent la décision d'organiser un moment d'information à la sortie de l'école le vendredi 15 et le lundi 18 mars, M. Le Maire donne son autorisation.

Fin du conseil d'école: 19h20

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 20 juin 2019.

Fait à Bazas le 17 mars 2019

La directrice,
Mme Laporte

Les secrétaires de séance :
Mmes Abballe et Lewis